

## SYSTÈMES INFORMATIQUES

La gestion des conditions imposées dans le cadre du programme Bolsa Familia s'effectue à l'aide de systèmes informatiques en ligne. Ceux-ci permettent aux municipalités de recueillir des informations concernant les bénéficiaires qui doivent faire l'objet d'un suivi en matière de santé ou de fréquentation scolaire, et de les enregistrer.

### SYSTÈME DE GESTION DES CONDITIONS IMPOSÉES PAR LE PROGRAMME BOLSA FAMILIA (SICON)

Ce système intègre l'ensemble des informations nécessaires à la gestion des conditions imposées par le programme Bolsa Familia. Il assure l'interopérabilité entre le Registre unique, le système de gestion des bénéficiaires (Sibec), le système de surveillance de la fréquentation scolaire (Sistema Presença) et le système de gestion des conditions en matière de santé du programme Bolsa Familia.

#### Principales caractéristiques :

- » Génération de la liste des personnes devant faire l'objet d'un suivi sur la base des informations du registre unique<sup>1</sup> et de la liste des bénéficiaires des allocations du programme Bolsa Familia;
- » Envoi des listes respectives au Ministère de l'éducation (MEC) et au Ministère de la santé (MS) à des fins de suivi ;
- » Consolidation des informations de suivi<sup>2</sup> recueillies par les Ministères concernant les familles dont certains membres n'ont pas rempli les conditions imposées par le programme et activation des mesures correspondantes<sup>3</sup>;
- » Production de rapports synthétiques et analytiques sur les processus qui composent la gestion des conditions et éclairent la prise de décisions.

**Entité responsable:** Ministère du développement social et de la lutte contre la faim (MDS)

**Accès:** disponible en ligne. Les responsables au niveau des États et des municipalités disposent de leurs propres mots de passe et peuvent accorder des autorisations d'accès à d'autres utilisateurs.

### SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE DU PROGRAMME BOLSA FAMILIA (SISTEMA PRESENÇA)

Ce système contrôle individuellement la fréquentation scolaire des élèves qui font l'objet d'un suivi. Il répertorie leur nom et l'établissement qu'ils fréquentent. Les coordinateurs municipaux chargés de la gestion des conditions imposées par le programme Bolsa Familia en matière d'éducation y saisissent des informations tous les deux mois.

1 Cet outil répertorie les ménages brésiliens à faible revenu ainsi que des informations les concernant.

2 Dans le domaine de l'éducation, le taux minimum de fréquentation scolaire à respecter pour les élèves de 6 à 15 ans est de 85 %. Pour les élèves de 16 à 17 ans, il est de 75 %. Dans le domaine de la santé, les enfants de moins de 7 ans sont tenus de respecter un calendrier de vaccination. Leur poids et leur taille doivent également être mesurés. Les femmes enceintes doivent quant à elles bénéficier d'une prise en charge prénatale.

3 Il s'agit des mesures prises en cas de non-respect des conditions du programme en fonction de la situation des familles et des motifs invoqués. Elles peuvent avoir une incidence sur les allocations perçues par les familles.

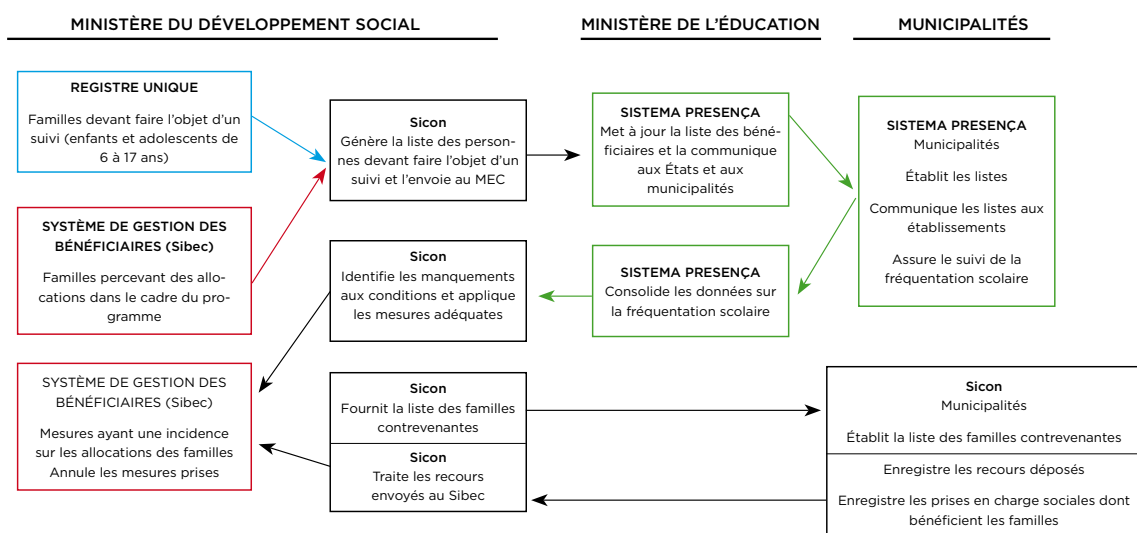
### Principales caractéristiques :

- » Banque d'information sur les enfants et les adolescents issus de familles bénéficiaires du programme Bolsa Familia dont la fréquentation scolaire doit être contrôlée;
- » Centralisation des données relatives à la fréquentation scolaire de chacun d'entre eux;
- » Diffusion des données de suivi consolidées sous la forme de rapports analytiques et synthétiques auprès des acteurs concernés;
- » Transmission des résultats de suivi au Ministère du développement social et de la lutte contre la faim.

Entité responsable: MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (MEC)

Accès: disponible en ligne. Les coordonnateurs au niveau des États et des municipalités disposent de leurs propres mots de passe, et peuvent accorder des autorisations d'accès à d'autres utilisateurs.

### CONDITIONS IMPOSÉES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION : SUIVI BIMESTRIEL



Note : les agents publics ont accès aux systèmes en mode consultation. Ils peuvent générer des rapports permettant d'améliorer le suivi.

### SYSTÈME DE GESTION DES CONDITIONS IMPOSÉES EN MATIÈRE DE SANTÉ PAR LE PROGRAMME BOLSA FAMILIA

Ce système répertorie le nom de toutes les personnes devant faire l'objet d'un suivi médical. Les coordonnateurs municipaux y saisissent des informations sur la taille et le poids des enfants, ainsi que sur les vaccins qui leur sont administrés, et les consultations prénatales effectuées au cours du semestre.

### Principales caractéristiques :

- » Banque d'information sur les personnes devant faire l'objet d'un suivi nutritionnel ou prénatal, ainsi que sur les enfants tenus d'observer un calendrier de vaccination;
- » Centralisation de l'ensemble des informations clés sur la santé et l'état nutritionnel des personnes suivies, le respect des calendriers de vaccination ou de prise en charge prénatale, ainsi que des données sur le poids et la taille des enfants en vue d'établir des diagnostics nutritionnels;

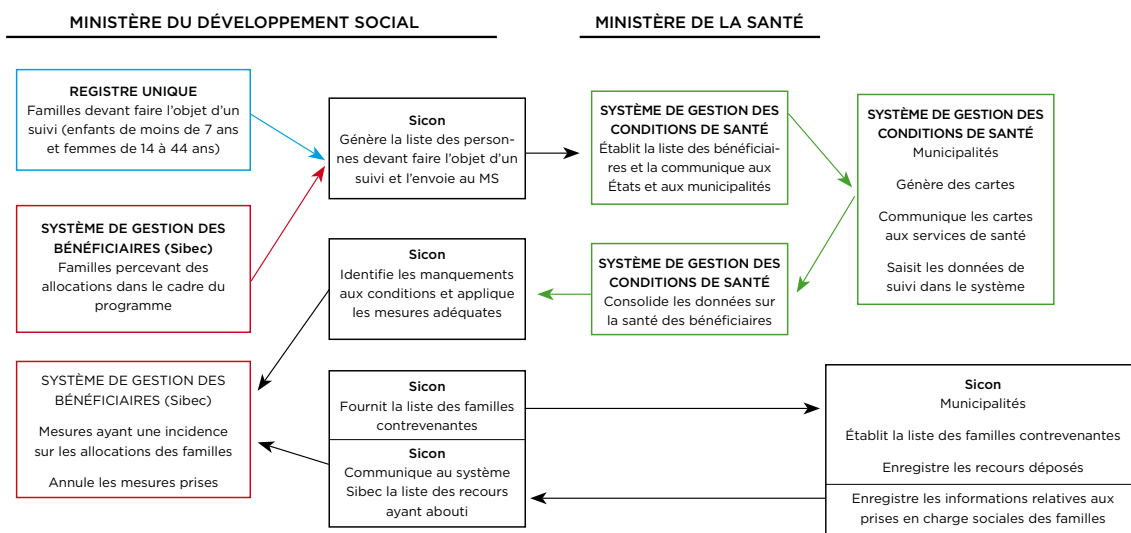
- » Centralisation des informations relatives au suivi médical des familles;
- » Génération de rapports consolidés sur le suivi médical des familles bénéficiaires du programme, utiles pour l'évaluation des politiques publiques;
- » Communication des résultats au Ministère du développement social et de la lutte contre la faim.

Entité responsable: MINISTÈRE DE LA SANTÉ (MS)

Accès: disponible en ligne. La fonctionnalité de création de rapports est accessible publiquement.

Les systèmes utilisés pour contrôler le respect des conditions imposées par le programme Bolsa Familia constituent la pierre angulaire d'un réseau intersectoriel et fédératif, qui surveille et évalue régulièrement les services d'éducation et de santé offerts aux plus de 14 millions de ménages participant au programme ainsi que l'accès à ces derniers.

## CONDITIONS IMPOSÉES EN MATIÈRE DE SANTÉ : SUIVI SEMESTRIEL



Note : les agents publics ont accès aux systèmes en mode consultation. Ils peuvent générer des rapports permettant d'améliorer le suivi du respect des conditions en matière de santé.